

Décision

Générale

colonial

Décision n° 176 22 février 1938

n° 176 22

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 495 du 28/02/1938

Date de publication

22 février 1938

Date du numéro

28 février 1938

TEXTE INTÉGRAL

M. Camille Le Faucheur, juge suppléant près le tribunal de 1re instance de Djibouti reprend ses fonctions dont il est titulaire, pour compter du 18 février 1938.